



**ACTION JUDICIAIRE INTENTÉE PAR TORO DIAMONDS À L'ENCONTRE DE
NAMAKWA DIAMONDS, CONCERNANT STORM MOUNTAIN DIAMONDS
– MISE À JOUR**

Batla Minerals SA (EURONEXT : MLBAT)

Le 30 novembre, le juge Lyons de la Haute Cour du Lesotho a rendu son jugement concernant la plainte que Toro Diamonds Lesotho (Pty) Limited a déposée contre Namakwa Diamonds Limited, pour obtenir la propriété conjointe de 62.5% des parts détenues par Namakwa Diamonds dans Storm Mountain Diamonds (Pty) Ltd.

Le juge Lyons a rejeté la demande de Toro, et a condamné la société aux dépens.

Toro Diamonds estime que le juge n'a pas dit le droit.

Un appel a été interjeté du jugement qui a été rendu le 30 novembre 2011.

Il est prévu que l'appel soit entendu en avril 2012 à la Cour d'appel de Maseru, Lesotho.

En ce qui concerne Batla Minerals SA

Batla Minerals est une société française d'investissement qui est inscrite sur la liste NYSE Euronext (Marché Libre : MLBAT). Cette société mène présentement des activités liées à l'exploitation de diamants au Lesotho.

Actuellement, de nouveaux projets de recherche sont lancés dans toute l'Afrique du Sud, en rapport avec les gisements minéraux dans les domaines de l'énergie et des métaux précieux et de base.

Pour de plus amples renseignements :

Johannes van der Walt (+27) 21 880 1615 (Afrique du Sud)

Michael Reynolds (+27) 21 880 1615 (Afrique du Sud)

Arnaud Vercruysse (+33) 67 738 6672 (France)

Courriel: info@batla.net www.batlaminerals.com